

Territoires & santé.

Quelle convivialité à l'égard des aînés ?



Affilié au
Réseau Mondial de l'OMS
des Villes et des Communautés
Amies des Aînés



CONCOURS 2024



Décennie
pour le vieillissement
en bonne santé

Avec le soutien de



CONCOURS VILLES AMIES DES ÂÎNÉS

ÉDITION 2024

Mieux vivre, plus longtemps et en meilleure santé est au cœur des préoccupations actuelles et particulièrement lorsque l'on parle du vieillissement de la population. C'est un enjeu de société majeur que les territoires amis des aînés doivent relever afin de créer des environnements favorables au bien-être et à la santé des habitants âgés. Il est aujourd'hui indispensable d'anticiper, d'adapter, de rendre accessibles et de diversifier l'offre de soins pour tous, quels que soient leur situation, leur parcours et leur lieu de vie.

Qu'est-ce que le vieillissement en bonne santé ? Selon l'Organisation Mondiale de la Santé :

« Le vieillissement en bonne santé est le processus de développement et de maintien des aptitudes fonctionnelles qui permet aux personnes âgées de jouir d'un état de bien-être. Les aptitudes fonctionnelles sont les capacités qui permettent aux individus d'être et de faire ce qu'ils jugent valorisant.»

*LES THÉMATIQUES

Pour cette nouvelle édition les candidats pourront déposer des dossiers répondant aux thématiques suivantes :

1. Les nouvelles technologies au service des soins et de la santé

(Appareils domotiques, téléassistance, applications, outils numériques adaptés, etc.)

2. La prévention, une des clés pour rester en forme et en bonne santé

(Campagnes de prévention et de dépistage, programmes et actions de promotion de la santé, organisation d'ateliers et de réunions d'information collectives ou individuelles : santé bucco-dentaire, alimentation, chutes et mobilité, troubles de la mémoire, du sommeil, etc.)

3. Assurer la qualité de vie des plus fragiles dans l'avancée en âge

(Associations d'information et de soutien aux malades, thérapies alternatives et non médicamenteuses, formations professionnelles, connaître et faire connaître les maladies pour lutter contre la stigmatisation, etc.)

4. Lutter contre les déserts médicaux pour faciliter l'accès aux soins

(Création d'une maison de santé pluriprofessionnelles, faciliter l'installation des professionnels de santé, bus santé itinérant, favoriser l'accès à la télémédecine, etc.)

5. Apporter une attention particulière aux aînés dans les services d'urgence et de santé

(Formations professionnelles pour une meilleure prise en charge des personnes âgées, promouvoir la prévention et la détection de la maltraitance au sein des établissements, développer la coordination et l'animation entre les différents acteurs du territoire (ville, sanitaires et médico-sociaux), assurer la continuité des soins et préparer la sortie d'hospitalisation, etc.)

6. Informer et promouvoir la santé auprès des plus âgés

(Forum et salons d'information, guides et sites internet dédiés, lieux d'information et d'orientation, formations professionnels, etc.)

7. Favoriser la mobilité des aînés pour accéder aux soins

(Service de transport accompagné, ateliers de présentation des transports en commun et mise en pratique, formations remise à niveau du code de la route et de la conduite, aménagements voirie et espaces publics, etc.)

8. Apporter un soutien et une aide au répit pour les aidants

(Accueil de jour ou de nuit, hébergement temporaire, service d'accompagnement à domicile, cafés rencontre et groupes d'échange, point d'information et d'orientation, séjours de répit, etc.)



LES MODALITÉS

*QUI PEUT CANDIDATER ?

- Adhérents au RFVAA

Chaque territoire adhérent au Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés peut proposer **un projet par thématique définie dans le cadre du concours, soit huit dossiers au total.**

*QUELS SONT LES PROJETS ADMISSIBLES AU CONCOURS ?

Les projets **en cours d'expérimentation** ou **déjà mis en œuvre.**

Ce projet peut être porté par **la collectivité**, par **un ou plusieurs acteurs locaux (association, bailleur, organisme...)** soutenus par la collectivité.

ATTENTION

- **Ce concours n'est pas un appel à projet**, il n'a pas vocation à développer une action mais bien à la valoriser.
- **Les projets déjà primés les années précédentes ne sont pas autorisés à concourir** de nouveau pour cette édition !

*LE CHOIX DES THÉMATIQUES

POUR LES TERRITOIRES ADHÉRENTS

Un seul dossier par thématique peut être proposé pour le concours (soit 8 au total). Il appartient donc aux collectivités adhérentes d'organiser l'ensemble des candidatures issues de leur territoire.

Dans le cas où un acteur local (association, bailleur, organisme...) œuvrant sur votre territoire sollicite le RFVAA directement pour soumettre sa candidature, nous vous mettrons en contact afin que vous puissiez arbitrer si le dossier est en concurrence avec un autre que vous aviez envisagé.

*JURY

Le Jury est composé d'experts représentant les mécènes et partenaires du concours.

ILS SOUTIENNENT LE CONCOURS EN 2024



Avec la participation de Serge Guérin, Professeur à l'Insee
GE et sociologue, en tant que Président du Jury



LES MODALITÉS

*CALENDRIER – PROCESSUS DE SELECTION

- Du **1er février au 14 juin 2024** : Dépôts du premier volet des dossiers de candidature
- Du **02 au 16 septembre 2024** : Pré-sélection pour désigner les nominés
- Du **17 septembre au 4 octobre 2024** : Dépôts du second volet des dossiers de candidature (second questionnaire à compléter par les nominés) et dispositif de vote en ligne pour attribuer Le Prix du public.
- **Octobre 2024** : Jury pour désigner les lauréats
- **19 au 21 Novembre 2024 - Salon des Maires** : Remise des prix et présentation des projets lauréats

*PRIX

Les catégories de prix qui seront remis aux projets lauréats :

- **Prix « Coup de cœur »** : trois prix décernés par le jury avec une **dotations financière de 3000€** pour chaque projet ;
- **Prix « Coup de pouce »** : prix décernés par le jury avec des **prestations** (réalisation d'une vidéo du projet, rédaction d'articles...) et des **abonnements spécifiques** (newsletters, magazine...) offerts aux lauréats ;
- **Prix du public** : un prix décerné par le public via un système de vote en ligne parmi une sélection de projets nominés. Seuls les projets ayant une vidéo pourront concourir dans cette catégorie. Ce dernier prix vient en complément de ceux décernés par le jury du concours (les prix « Coup de cœur » et les prix « Coup de pouce »).

*VALORISATION DES PROJETS

- Chaque dossier fera l'objet d'un **partage d'expérience mis en ligne sur notre site Internet** : www.villesamiesdesaines-rf.fr/partages-experience. Ces fiches sont également diffusées à diverses occasions : colloques, formations, publication, etc. ;
- Les **projets primés seront également mis en lumière sur les réseaux sociaux** (RFVAA et mécènes) et dans la presse régionale, nationale et spécialisée (articles, reportages, interviews, etc.).
- Une **cérémonie de remise des prix et une présentation des projets** auront lieu en fin d'année à Paris ;

*REMARQUES

- Ce dossier doit **obligatoirement être accompagné de visuels** (entre une et quatre photographies illustrant le projet) et peut également être accompagné de pièces jointes (vidéos, articles, documents internes...) ;
- **Détaillez au maximum chaque question** afin d'accroître vos chances de retenir l'attention des membres du Jury ;
- **Veillez à respecter les espaces impartis** pour chaque question et le nombre de pages.

*DÉPÔT DU DOSSIER

Ce dossier doit être renvoyé par mail pour le **14 juin 2024 au plus tard** : concours@rfvaa.com

RENSEIGNEMENTS

RÉSEAU FRANCOPHONE DES VILLES AMIES DES AÎNÉS

Floria FINOT, Responsable de la communication et de l'événementiel
concours@rfvaa.com - 03.45.18.23.20



FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Nom de l'action :

Ville Amie des Aînés :

Le projet est porté par :

Ville

CCAS

Autre :

Thématique principale dans laquelle s'inscrit le projet * :

Merci de ne cocher qu'une seule case !

1. Les nouvelles technologies au service des soins et de la santé
2. La prévention, une des clés pour rester en forme et en bonne santé
3. Assurer la qualité de vie des plus fragiles dans l'avancée en âge
4. Lutter contre les déserts médicaux pour faciliter l'accès aux soins
5. Apporter une attention particulière aux aînés dans les services d'urgence et de santé
6. Informer et promouvoir la santé auprès des plus âgés
7. Favoriser la mobilité des aînés pour accéder aux soins
8. Apporter un soutien et une aide au répit pour les aidants

RÉSUMÉ DU PROJET

Décrire en quelques lignes le projet (4 à 5 lignes maximum)



FORMULAIRE DE CANDIDATURE

DESCRIPTION DU PROJET

Date de lancement du projet :

Contexte et origine de la création du projet (Identification d'un besoin ? Demande de la population ? ...)
:

Objectif(s) :

Description des différentes étapes nécessaires à la mise en œuvre du projet :

1. En amont (Elaboration et planification)



FORMULAIRE DE CANDIDATURE

2. Pendant (Mise en œuvre et réalisation)



FORMULAIRE DE CANDIDATURE

3. Après (Evaluation et bilan)

LES ACTEURS ET LES PARTENAIRES DU PROJET

Qui sont les bénéficiaires (Age, nombre...)? Ont-ils été impliqués dans la mise en œuvre du projet? Si oui, quel a été leur rôle?

Liste des acteurs qui ont participé au développement du projet et leur(s) rôle(s) :

Liste des partenaires et leur(s) rôle(s) :



FORMULAIRE DE CANDIDATURE

COMMENT AVEZ-VOUS CONNU CET APPEL A CANDIDATURES ?

o Presse - Veuillez préciser :

Via un des outils de communication du RFVAA :

o Site internet - Veuillez préciser :

o Newsletter/Email - Veuillez préciser :

o Réseaux Sociaux - Veuillez préciser :

o Par un membre de l'équipe du RFVAA – Veuillez préciser :

o Autre :

CONTACT PORTEUR(S) DU PROJET

Professionnel

Elu

Nom Prénom :	Nom Prénom :
Fonction :	Fonction :
E-mail :	E-mail :
Téléphone :	Téléphone :

